

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA S.A.R.L. JARDI'NAT

### Version applicable aux clients professionnels

#### 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes conclues par **Jardi'Nat**, société immatriculée au RCS de Vannes, auprès de **clients professionnels** (collectivités, exploitants agricoles, entreprises du paysage, distributeurs, horticulteurs, etc.).

Toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document émanant du client.

#### 2. PRODUITS – CONFORMITÉ

Jardi'Nat commercialise des intrants pour les productions végétales (biostimulants, fertilisants, supports de culture, etc.), des solutions naturelles et des produits liés à l'entretien paysager. Tous les produits sont conformes à la réglementation applicable, notamment :

**Règlement (UE) 2019/1009** pour les produits fertilisants CE

Articles **L255-1 et suivants du Code rural** pour les matières fertilisantes et biostimulants

Homologations ou dérogations délivrées par l'**ANSES**, le cas échéant

Le client s'engage à respecter strictement les usages, dosages et réglementations applicables à chaque type de produit.

#### 3. COMMANDE

Toute commande doit être confirmée par écrit ou via la plateforme en ligne. Jardi'Nat se réserve le droit de refuser ou de suspendre une commande en cas d'incident de paiement ou de risque financier identifié.

#### 4. TARIFS – CONDITIONS COMMERCIALES

Les prix sont exprimés en **euros hors taxes (HT)**, départ dépôt (EXW – Camoël ou autre entrepôt indiqué).

Les tarifs sont valables pendant la période indiquée sur les devis, offres ou catalogues. Tout franco de port, remise ou condition préférentielle doit faire l'objet d'un accord écrit.

#### 5. LIVRAISON

Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon la saison, les volumes ou les contraintes logistiques. Aucun retard ne peut justifier l'annulation de la commande ni donner lieu à pénalité, sauf accord préalable. Le transfert des risques intervient à la remise au transporteur.

Le client est tenu de vérifier l'état des produits à réception et de formuler, le cas échéant, toute **réserve auprès du transporteur** conformément à l'article L133-3 du Code de commerce.

#### 6. CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf accord particulier, les factures sont payables à **30 jours fin de mois** par virement bancaire ou traite.

Tout retard de paiement entraînera, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce :

-Des **intérêts de retard** au taux BCE majoré de 10 points

-Une **indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement** de 40 €, sans préjudice de frais supplémentaires réels.

#### 7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à la loi n°80-335 du 12 mai 1980, les produits demeurent la propriété de Jardi'Nat jusqu'au **paiement intégral** du prix.

#### 8. GARANTIES – RESPONSABILITÉ

Les produits sont garantis conformes aux spécifications techniques. Le client est seul responsable des conditions d'utilisation, de stockage et d'application sur site.

Aucune indemnisation ne pourra être réclamée au-delà de la valeur facturée du produit. Jardi'Nat décline toute responsabilité en cas de non-respect des préconisations techniques, interactions non signalées ou usage inadapté.

#### 9. CONDITIONS DE RETOUR

Aucun retour ne sera accepté sans l'accord préalable écrit de Jardi'Nat. En cas d'accord, les produits devront être retournés dans leur emballage d'origine, intacts, dans un délai de 10 jours, aux frais du client. Une décote pourra être appliquée.

#### 10. DONNÉES CLIENTS

Les données collectées sont utilisées à des fins de gestion commerciale. Conformément au RGPD, le client peut exercer ses droits (accès, rectification, opposition...) auprès de Jardi'Nat.

#### 11. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue pour responsable en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

#### 12. JURIDICTION – DROIT APPLICABLE

Tout litige relatif à l'exécution des présentes CGV relèvera de la **compétence exclusive du tribunal de commerce de VANNES**, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Le droit applicable est le **droit français**.